

Le Président fut élu dans l'Ordre de la noblesse; le choix tomba sur le comte de Morges. Le secrétaire, pris dans l'ordre du Tiers-État, fut Mounier, juge royal de Grenoble.

Voici le discours du comte de Morges :

« MESSIEURS,

« La cause publique nous rassemble : vous avez à  
« délibérer sur le sort de cette province et sur les moyens  
« de maintenir la constitution de l'État. Nous connaissons  
« tous les vues bienfaisantes de Sa Majesté pour ses  
« peuples. La sagesse de vos solutions la détermina sans  
« doute à recueillir vos justes réclamations.

« Je suis comblé de l'honneur que vous voulez bien me  
« déférer, de recueillir vos vœux, je n'ai point à vous  
« exhorter à une union parfaite. Tous ici, le clergé, la  
« noblesse, les communes du Dauphiné sont animés du  
« même esprit, du même amour pour le prince, de la même  
« fidélité. Tous veulent concourir à la félicité publique à la  
« gloire du trône et à celle de la nation. »

La délibération fut ouverte bientôt après; elle dura jusqu'à trois heures; une commission fut nommée; on alla dîner, puis attendre, en se promenant dans le parc, qu'elle eût terminé son travail; sur plusieurs projets présentés, celui de Mounier fut préféré. La nuit tombait quand on rentra en séance, la discussion fut vive, animée, mais sans animosité et sans la moindre aigreur. On en hâta la fin, en annonçant faussement qu'au point du jour